Image not found or type unknown

Je pense changer département

Par **lazar76**, le **03/01/2009** à **18:27**

Je pense changer département, et je ne sais pas comment faire pour résilier mon contrat d'habitation si je reçois 1 réponse positive pour 1 appartement qui se ferait d'1 façon rapide.
+ précisément sur les 3 mois de carences, les 3 mois de préavis??
Si je peux partir immédiatement ou si je dois attendre ces 3 mois??
Est-ce que je dois payer les loyers de l'appartement que je quitte + les loyers du nouvel appartement? Ou est ce que je peux éviter de payer ces loyers??....
Ou est-ce que peux m'arranger à ne pas les payer avec mon bailleur....
J'habite dans l'Aube (10) et je dois déménager dans la Moselle (57), suivant les départements les Lois des locataires sont-ils les mêmes?.....
je vous remercie à l'avance pour les réponses que vous m'apportez...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés